

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

L'an deux mille seize et le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le 28/11/2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOUX Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOUX Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, CROUZET Louise, GUITHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, GARNOT Pascal

Etait absent et excusé : MATHON Colette

Etait absent : DUSSERT Sandrine

<b>Délibération N° 2016- 51 Diagnostic Eclairage Public – Mission de base + Eclairage</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------

Le Maire informe le Conseil Municipal que le SEDI développe un programme expérimental de diagnostic Eclairage public. Ce programme prévoit l'analyse technique et financière du réseau d'éclairage public, par un bureau d'étude externe et permettra d'avoir une vision en coût global (investissement + fonctionnement) de ce poste budgétaire.

Ce diagnostic a pour but d'établir un état des lieux du patrimoine (points lumineux, armoires de commande...), des recommandations d'améliorations et de mise en conformité et se concrétisera par un programme d'actions pluriannuel. Les différentes actions à engager seront hiérarchisées et chiffrées afin de constituer une aide à la décision qui permettra la mise en œuvre d'une gestion énergétique optimale du réseau d'éclairage public. Ce programme prévoit également d'établir la cartographie informatique du réseau.

Le SEDI prend en charge 80% du financement de cette opération. La commune assumera la part non financée par le SEDI, à laquelle s'ajouteront les frais de maîtrise d'ouvrage fixés par délibération n° 329 du conseil syndical du 05/07/2010 à 6% du montant HT de l'opération.

Il est proposé au Conseil Municipal que la Commune demande son intégration dans ce programme.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Demande** que la commune du Freney d'Oisans soit intégrée au programme expérimental d'audit énergétique développée par le SEDI, pour mission de base + Eclairage :
  - o Points lumineux
  - o Armoires de commandes
  - o Cartographie numérique du réseau d'éclairage public
  - o Etude d'éclairage

- **Autorise** le Maire à signer les documents relatifs à cette opération

Suffrages exprimés 9 - Pour 9 - Contre 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

